



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

1^{er}-4 mars 2022

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
données et indicateurs relatifs au Programme
de développement durable à l'horizon 2030

Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2021/224 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport récapitule les activités menées récemment par le Groupe de haut niveau dans le cadre de la troisième réunion du Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenue à Berne du 3 au 6 octobre 2021, et donne des précisions sur la déclaration finale adoptée par le Forum, intitulée « Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable » ; le lancement de la Global Data Facility hébergée par la Banque mondiale et la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement du Réseau de Berne ; les enquêtes stratégiques mondiales effectuées auprès des organismes nationaux de statistique pour suivre l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, et les plans établis pour les deux prochaines réunions du Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui doivent se tenir à Hangzhou (Chine), en avril 2023, et à Medellín (Colombie), en novembre 2024.

La Commission sera également saisie d'un document de référence consacré à l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap, qui donne lieu à une enquête mondiale menée auprès des organismes nationaux de statistique.

Les mesures que la Commission est invitée à prendre figurent au paragraphe 27 du présent rapport.

* E/CN.3/2022/1.



I. Introduction

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été créé par la Commission de statistique à sa quarante-sixième session. Il est composé de représentants de 22 organismes nationaux de statistique et fonctionne sous les auspices de la Commission. Dans sa décision 46/101 (voir E/2015/24), celle-ci a chargé le Groupe de haut niveau d'assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et de favoriser le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination. Les deux coprésidentes en exercice sont la Présidente du Bureau central palestinien de statistique, Ola Awad, et la Directrice générale de l'Institut albanais de statistiques, Elsa Dhuli.

2. En 2021, un roulement des membres a eu lieu dans chaque région, comme le prévoit le mandat du Groupe de haut niveau ; 10 nouveaux membres ont commencé à siéger le 1^{er} juillet 2021. Le processus a été géré par les cinq commissions statistiques régionales, avec le concours de leurs divisions de statistique respectives. Les membres qui ont été remplacés ont été autorisés à assister aux réunions du Groupe de haut niveau jusqu'à la fin de la troisième réunion du Forum mondial des Nations Unies sur les données de façon à assurer la stabilité et à préserver le savoir institutionnel. La liste des membres actuels du Groupe de haut niveau et les résumés des quatre réunions qu'il a tenues en 2021 sont disponibles sur son site Web (<https://unstats.un.org/sdgs/hlg/>).

II. Révision du mandat

3. Les membres du Groupe de haut niveau représentent leurs régions respectives et devraient procéder régulièrement à des consultations au sein de celles-ci afin d'incorporer des perspectives plus larges dans les travaux du Groupe. Pour renforcer sa nature stratégique et, d'une façon générale, son efficacité opérationnelle, le Groupe propose d'apporter certains changements importants à son mandat, notamment a) de définir le niveau de responsabilités pour chaque pays membre de façon que les pays membres puissent participer efficacement aux discussions et à la prise de décisions stratégiques ; b) d'instaurer un taux de participation obligatoire pour rester membre du Groupe, de sorte que les membres participent régulièrement et que toutes les régions soient représentées pleinement à toutes les réunions, et c) de tenir à jour une liste permanente de « partenaires », comme on appelle les entités non membres invitées à participer en tant qu'observatrices au débat public de chacune des réunions du Groupe. Le mandat modifié figure à l'annexe I au présent rapport.

4. La liste permanente initiale des partenaires qui ont régulièrement assisté aux débats publics des réunions tenues en 2020 et 2021 comprendra les représentants principaux dans le domaine des données et des statistiques des cinq commissions régionales, ainsi que du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, de la Banque mondiale, du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), du Partenariat mondial pour les données du développement durable, du Réseau des solutions pour le développement durable, du Réseau de recherche thématique sur les données et les statistiques et d'Open Data Watch. Une note thématique actualisée sur la participation des partenaires aux travaux du Groupe de haut niveau sera publiée pour rendre compte des modifications apportées au mandat une fois qu'elles auront été approuvées par la Commission de statistique.

III. Forum mondial des Nations Unies sur les données

A. Contexte

5. Le Forum mondial des Nations Unies sur les données est organisé par le Groupe de haut niveau, conformément aux décisions 46/101 (voir E/2015/24) et 48/102 (voir E/2017/24) de la Commission de statistique, avec le soutien technique du Comité du programme du Forum, sous la direction de la Commission et en étroite consultation avec les États Membres, les partenaires internationaux et d'autres parties prenantes. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat apporte son concours à l'organisation du Forum et assure le secrétariat du Groupe de haut niveau, du Comité du programme et de la Commission. Le premier Forum a été accueilli par le Gouvernement sud-africain, représenté par Statistics South Africa, du 15 au 18 janvier 2017, au Cap, et le deuxième par le Gouvernement des Émirats arabes unis, représenté par l'Autorité fédérale de la compétitivité et de la statistique, du 22 au 24 octobre 2018, à Doubaï. Un Forum virtuel a été organisé du 19 au 21 octobre 2020.

B. Troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données

6. Le 16 juillet 2020, il a été annoncé que le troisième Forum se tiendrait à Berne du 18 au 21 octobre 2020. Il a été reporté et reprogrammé du 3 au 6 octobre 2021. Le 9 juillet 2021, il a été finalement annoncé qu'il serait organisé à ces dates et tenu sous forme hybride. Le troisième Forum a été ouvert le 3 octobre par un message pré-enregistré du Secrétaire général, M. António Guterres, et une allocution prononcée en personne par le Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral de l'intérieur suisse, M. Alain Berset. Sept séances plénières de haut niveau et près de 70 séances parallèles retransmises en direct couvrant les six domaines thématiques du Forum, auxquels a été ajouté un thème spécial choisi par le pays hôte du Forum, à savoir l'application du principe de responsabilité en matière de données, se sont succédé au cours des trois jours qui ont suivi.

7. À la clôture du troisième Forum, 700 participants y avaient assisté en présentiel et plus de 7 000 à distance ; tous ces participants représentaient ensemble plus de 180 pays. Plus de 300 entités avaient été associées à cette manifestation, en qualité d'intervenantes ou d'organisatrices de séance, représentant les communautés de données du monde universitaire, de la société civile, du secteur privé, des organismes nationaux de statistique et autres institutions publiques. Le format hybride a continué d'attirer un public plus large et plus diversifié en termes d'origine géographique, d'âge et d'appartenance à une communauté de données, comme cela avait été le cas du Forum virtuel organisé en 2020. L'importance qu'il y avait à se retrouver tous ensemble a été soulignée à la fois à Berne et par l'intermédiaire de la plateforme interactive, où chaque séance a donné lieu à des causeries et à des questions-réponses dans un espace communautaire en ligne débordant de vitalité.

8. À la suite du Forum virtuel de 2020, la quasi-totalité des membres du Comité du programme sont convenus de continuer d'y siéger et de mettre en point le programme du troisième Forum. Il restait à l'époque, à l'issue d'une présélection, 160 propositions sur les 500 réponses générées par l'appel à propositions clôturé en février 2020 et présentées pendant le Forum virtuel. En janvier 2021, il a été demandé aux coordonnateurs des propositions restantes de soumettre à nouveau leurs propositions. En mai 2021, le Comité et le Groupe de haut niveau s'étaient prononcés sur les propositions soumises à nouveau à retenir pour le programme, mais avaient également demandé de couvrir des thèmes supplémentaires en rapport avec les données relatives

à la maladie à coronavirus (COVID-19). En conséquence, un appel à propositions concernant un thème spécial a été lancé en juin 2021 et, en juillet de la même année, 10 propositions supplémentaires ont été choisies, parmi la quarantaine de propositions reçues, pour compléter le programme.

9. Parallèlement à cet appel à propositions concernant un thème spécial, un appel concernant des récits sur les données a été lancé pour obtenir de brèves vidéos et d'autres types de récits mettant l'accent sur l'importance des données relatives à trois des six domaines thématiques, à savoir les innovations et les synergies entre les écosystèmes de données, la nécessité de ne laisser personne pour compte, et comprendre le monde à travers les données. Les récits les plus appropriés ont été sélectionnés pour être présentés aux séances plénières de haut niveau consacrées à ces domaines thématiques pendant le troisième Forum. Plus de 100 récits ont été reçus et neuf retenus pour être mis en vedette lors des séances plénières de haut niveau correspondantes. Le secrétariat continue d'incorporer les nombreux autres récits de grande qualité reçus dans les communications actuellement consacrées au Forum.

10. Aucun effort n'a été épargné pour que le Forum soit organisé de manière à garantir la sûreté, la sécurité et la durabilité et à atténuer les risques liés à la COVID-19, tout en permettant à un public large et diversifié d'y participer. En particulier, l'inclusion par le pays hôte d'un concept de durabilité pour le Forum a représenté une importante innovation en ce sens. Le Forum a exploité le succès et les résultats du Forum virtuel, en diffusant toutes les séances par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne. Le format hybride a impliqué la tenue de séances virtuelles et en présentiel, les intervenants participant sur place ou en ligne. Pour répondre aux besoins des participants qui ne se sont pas rendus à Berne, mais souhaitaient organiser une rencontre locale de leur communauté de données, un appel à rencontres locales a été lancé entre la mi-juillet et la mi-septembre, à la suite de quoi 28 rencontres locales ont été proposées.

11. On a également consacré beaucoup d'efforts à la diffusion d'informations sur le Forum et à sa promotion. C'est ainsi qu'ont été organisés une conférence de presse internationale marquant l'ouverture du Forum, une conférence de presse nationale marquant sa clôture, un *interview corner* (coin aux entretiens) sur site, un balado, des blogs, un concours de visualisation sur les objectifs de développement durable organisé par le pays hôte, des articles et des photographies présentés chaque jour dans le *Bulletin des négociations de la Terre* de l'Institut international du développement durable, une série de communiqués de presse et d'alertes presse, et des publications sur Twitter¹.

12. Quelque 70 % des participants ont indiqué, dans leurs commentaires concernant le troisième Forum, que celui-ci avait dépassé leurs attentes, et près de 90 % lui ont attribué les deux meilleures notes sur une échelle de cinq pour l'organisation de l'événement, sa structure, l'utilité des informations et les connaissances des intervenants.

C. Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable

13. Le document final du Forum, intitulé « Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable » (voir l'annexe II), lance auprès de la communauté des données un appel à l'action afin de développer les capacités en matière de données, d'établir des partenariats, de produire des données de façon à ne laisser personne pour compte, de faire en sorte que les

¹ Pour plus d'informations, voir <https://undataforum.org/media> et <https://roadtobern.swiss>.

données soient présentées en temps utile et de manière transparente et impartiale, et propre à instaurer la confiance, ainsi que des appels à prendre les engagements voulus pour réaliser ces fins. Ce document final définit l'écosystème mondial de données nécessaire pour aborder la problématique plus large de la mise des données et des statistiques au service de la population, de la planète, de la prospérité et de la paix, ce qui amènera à réexaminer et réviser le Plan d'action mondial établi au Cap, pendant le premier Forum, et à intensifier l'appui donné au concept de mécanisme financier innovant décrit dans la Déclaration de Doubaï, adoptée lors du deuxième Forum.

14. Le document final a été établi par un sous-groupe du Groupe de haut niveau comprenant l'Albanie, l'Angola, le Mexique, les Philippines, la Suisse, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'État de Palestine, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et le secrétariat. Ce sous-groupe avait commencé ses travaux en décembre 2019. Au moment de tenir sa troisième réunion, en juin 2020, il avait établi un avant-projet, mais l'a mis de côté pour rédiger la déclaration finale du Forum virtuel, qui n'avait pas été prévu. En avril 2021, le sous-groupe a repris la rédaction du document final, qu'il a mis au point et qui a ensuite été approuvé par le Groupe de haut niveau. Ce document a été présenté pour consultation publique entre le 9 août et le 13 septembre 2021, date à laquelle il avait fait l'objet de plus de 30 commentaires.

15. La version définitive du Pacte de Berne a tenu compte des modifications apportées au texte pendant la consultation publique. Afin qu'une attention plus grande soit accordée à l'importance cruciale que revêtent les données face à la pandémie de COVID-19 et à la nécessité de reconstruire en mieux pour réaliser les objectifs de développement durable, le Groupe de haut niveau entend saisir toutes les occasions de faire connaître le document final aux décideurs politiques, notamment lors de rencontres de haut niveau, ainsi qu'aux instances intergouvernementales.

D. Choix du pays hôte pour les quatrième et cinquième forums mondiaux des Nations Unies sur les données et préparatifs de ces rencontres

16. Comme suite à la perturbation du calendrier du Forum liée à la COVID-19 et au nouveau format qu'il a fallu donner au Forum, le Groupe de haut niveau est convenu, à sa vingt-deuxième réunion, de reprendre le processus de sélection du prochain pays hôte ; il a décidé que les pays hôtes des quatrième et cinquième forums seraient choisis dans le cadre de ce processus. Le choix simultané des deux pays hôtes a permis de programmer les deux forums dans un délai plus court que prévu et, ainsi, de faire en sorte que le forum biennal revienne aux années paires.

17. Le 21 juin 2021, un appel a été lancé à toutes les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies et communiqué aux statisticiens en chef pour qu'ils soumettent des propositions détaillées concernant l'accueil de l'un ou de l'autre forum ou des deux, la date limite ayant été fixée à la fin d'août. Outre la lettre de couverture, l'appel fixait un certain nombre de critères au regard desquels les membres du Groupe de haut niveau évalueraient les offres reçues dans le délai imparti. Au 31 août 2021, le Groupe avait reçu une offre pour l'accueil du quatrième Forum et trois offres pour l'accueil du cinquième. Lors d'une réunion virtuelle spéciale tenue le 14 septembre 2021, les membres ont entendu des exposés présentés sur les offres et ont organisé une séance de questions et réponses avec les pays candidats. À l'issue de cette réunion spéciale, les 16 membres présents ont décidé au scrutin secret que la Chine accueillerait le quatrième Forum et la Colombie le cinquième.

18. Les dates et lieux des deux prochains forums sont provisoirement fixés comme suit : le quatrième Forum se tiendra dans la semaine du 24 avril 2023 à Hangzhou et le cinquième dans la semaine du 18 novembre 2024 à Medellín. Le programme de ces deux forums sera établi selon le calendrier suivant :

Quatrième Forum, avril 2023

Appel à propositions – juin 2022

Appel à récits sur les données (concours destiné aux jeunes) – octobre 2022

Programme provisoire – décembre 2022

Cinquième Forum, novembre 2024

Appel à propositions – décembre 2023

Appel à récits sur les données (concours destiné aux jeunes) – avril 2024

Programme provisoire – juin 2024

IV. Lancement de la Global Data Facility hébergée par la Banque mondiale et de la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement du Réseau de Berne

19. Lors du troisième Forum, on a annoncé le lancement de deux nouvelles solutions complémentaires visant à donner suite à la Déclaration de Doubaï pour un mécanisme de financement innovant au service de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, à savoir la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement du Réseau de Berne et la Global Data Facility hébergée par la Banque mondiale.

20. La Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement est une nouvelle plateforme en ligne gratuite qui donne accès à des données concernant plus de 15 000 projets et permet aux bénéficiaires de l'aide, aux donateurs et à l'ensemble de la population de comprendre les flux de financement concernant les données, de recenser les déficits en matière de financement et d'établir des liaisons avec de nouvelles communautés d'experts. Cette plateforme vise à combler le lourd déficit de financement des données qui empêche de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a été établie par le Réseau de Berne pour le financement des données au service du développement, alliance multipartite que le Gouvernement suisse a créée en 2019 pour promouvoir un accroissement et une amélioration des financements pour les données au service du développement.

21. La Global Data Facility est le nouveau fonds hébergé par la Banque mondiale pour appuyer les priorités en matière de données et de statistiques aux niveaux mondial, régional, national et communautaire. Il a été conçu en collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, le Groupe de haut niveau et les homologues nationaux et les centres d'excellence à travers le monde. Cette Facility soutiendra les investissements concernant tant les aspects fondamentaux des données et des statistiques que des nouveaux horizons apparus dans ce domaine, ce soutien visant à moderniser les systèmes de données et à exploiter un éventail de sources nouvelles de données pour améliorer la prise des décisions et l'efficacité et renforcer l'intégrité des données à l'échelle voulue. Elle est

conçue pour mobiliser des financements supplémentaires importants au service d'un appui à long terme et de transformations durables dans le domaine des données et des statistiques. Elle fera également jouer la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement du Réseau de Berne pour devenir un mécanisme mondial de coordination de l'activité d'un large éventail de partenaires, professionnels et pays clients pour qu'ils conjuguent leurs efforts en faveur de l'initiative sur la révolution mondiale des données.

V. Enquête menée auprès des organismes nationaux de statistique pendant la pandémie de COVID-19 sur l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap et son actualisation

22. Depuis mai 2020, le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, agissant en coordination avec les cinq commissions régionales, conduisent une série d'enquêtes mondiales en ligne pour suivre les effets de la pandémie de COVID-19 sur les opérations statistiques et les besoins en évolution des organismes nationaux de statistique, et pour recenser les besoins en matière d'appui financier et technique. Les enquêtes antérieures portaient sur les fermetures d'organismes et la désorganisation de la collecte des données causée par la pandémie (mai 2020), la mesure dans laquelle les restrictions et perturbations avaient diminué ou s'étaient généralisées (juillet 2020) et la manière dont les organismes nationaux de statistique s'étaient adaptés à la nouvelle situation en effectuant de nouvelles enquêtes, en élaborant de nouveaux protocoles de collecte de données en face à face, en investissant dans la modernisation de leur infrastructure des technologies de l'information et en établissant de nouveaux partenariats (octobre 2020). La dernière enquête, menée en avril et mai 2021, était axée sur les contraintes technologiques, le financement et le coût des opérations statistiques. Elle a également pris en compte les difficultés liées à la collecte de données sur certains groupes de population. Les résultats de chaque enquête, tirés des réponses de plus de 100 organismes nationaux de statistique à travers le monde, ont été publiés sous forme agrégée sur le site Web de la Division de statistique consacré à la riposte à la COVID-19 et sur le site Web de la Banque mondiale consacré aux données relatives à la COVID-19². Par ailleurs, les données d'enquête sont mises à la disposition des pays et des partenaires à un niveau plus désagrégé.

A. Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap

23. Suite aux orientations données par le Groupe de haut niveau concernant la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap, la portée de l'enquête visant à évaluer les effets de la pandémie de COVID-19 a été étendue aux aspects liés à la mise en œuvre du Plan d'action mondial et aux besoins financiers y relatifs. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle s'est associé à cette fin à la Division de statistique et à la Banque mondiale. Entre le 6 août et le 15 septembre 2021, plus de 100 organismes nationaux de statistique ont rempli le questionnaire relatif à l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap au regard des six domaines stratégiques définis dans le Plan d'action mondial concernant les données du développement durable. S'appuyant sur les séries antérieures de l'enquête menée

² Voir <https://covid-19-response.unstatshub.org/statistical-programmes/covid19-nso-survey/> et www.worldbank.org/en/research/brief/survey-of-national-statistical-offices-nsos-during-covid-19.

auprès des organismes nationaux de statistique pendant la pandémie et sur d'autres enquêtes effectuées durant la même période, l'enquête mondiale menée auprès de ces organismes orientera l'action des décideurs politiques et des partenaires internationaux de manière qu'ils appuient mieux les statistiques officielles en ce qui concerne la mise en œuvre et le financement du Plan d'action mondial actuel et aident à élaborer les futurs plans d'action mondiaux.

24. Le questionnaire comprenait deux séries de questions : les questions de la première série, axée sur le renforcement des capacités, portaient sur la coordination, l'innovation, les opérations et programmes statistiques de base, la diffusion et les partenariats, et la seconde série de questions concernait les besoins financiers. Il n'a été demandé de répondre à la deuxième série de questions qu'aux pays associés à l'Association internationale de développement. Les données tirées des réponses à la première série de questions ont confirmé l'insuffisance des ressources, les domaines dans lesquels les capacités doivent être renforcées en priorité, les possibilités d'amélioration de la coordination et l'importance d'une amélioration des infrastructures et de la formation. Les données tirées des réponses à la deuxième série de questions ont constitué une contribution essentielle à la Plateforme d'échange d'informations sur le financement des données au service du développement du Réseau de Berne. En outre, une étude détaillée a été menée dans quatre pays pilotes, à savoir la Gambie, le Malawi, le Niger et le Rwanda, pour comprendre les processus décisionnels à l'œuvre en matière de financement des statistiques et des données. On trouvera dans le document de référence des informations plus détaillées sur l'enquête et ses résultats.

B. Révision du Plan d'action mondial du Cap

25. Le Groupe de haut niveau a engagé un processus visant à actualiser le Plan d'action mondial du Cap en 2023 et 2024 et à faire coïncider le lancement du plan révisé avec les deux prochains forums mondiaux des Nations Unies sur les données. Le processus débutera par l'examen à la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique d'un projet de cadre révisé du plan d'action mondial et le lancement de ce cadre révisé lors du quatrième Forum ; par la suite, le plan d'action mondial révisé sera examiné à la cinquante-cinquième session de la Commission et lancé lors du cinquième Forum.

VI. Programme de travail pour 2022

26. Le Groupe de haut niveau a convenu d'un programme de travail pour 2022, qui est annexé au présent rapport (voir annexe III).

VII. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

27. La Commission est invitée à :

a) **prendre note du présent rapport exposant les travaux du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;**

b) **approuver le mandat modifié qui figure à l'annexe I ;**

- c) **faire sien le Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, qui figure à l'annexe II ;**
- d) **approuver le calendrier et le processus d'examen et de révision du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable ;**
- e) **examiner et approuver le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2022, qui figure à l'annexe III.**

Annexe I

Mandat du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

(Version modifiée au 11 novembre 2021)

I. Objectifs

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 établira un plan d'action mondial concernant les données du développement durable et, à ce titre, s'acquittera des tâches suivantes :

a) donner des conseils sur la teneur des travaux et l'organisation d'un forum mondial des Nations Unies sur les données du développement durable et prendre la tête des efforts menés à l'échelle mondiale par les statisticiens, en vue de prendre contact et de coopérer avec les parties concernées, notamment la société civile, les universitaires et le secteur privé ;

b) assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, dans le cadre des Principes fondamentaux de la statistique officielle ;

c) encourager les pays à s'approprier le système de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et favoriser à cette fin le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination, afin notamment d'harmoniser les systèmes nationaux et mondiaux de surveillance et de communication de l'information ;

d) recommander les domaines qui devraient bénéficier en priorité des fonds affectés au renforcement des capacités statistiques et préconiser des mesures à l'appui de la mobilisation, de la gestion et de la surveillance des ressources ;

e) en coopération avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, réfléchir aux moyens de faciliter la modernisation et l'harmonisation des infrastructures de données communes ainsi qu'à la possibilité de mettre à profit les ressources et les contributions potentielles du secteur privé et, le cas échéant, formuler des recommandations à ce sujet ;

f) donner des conseils sur les moyens de tirer parti des possibilités offertes par la révolution des données pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, en donnant suite aux recommandations contenues dans le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, intitulé « A world that counts: mobilising the data revolution for sustainable development », et en tenant compte du niveau de développement propre à chaque pays ;

g) promouvoir la coopération entre les statisticiens et d'autres parties prenantes qui œuvrent à la réalisation des objectifs et des cibles du développement durable qui ont été convenus à l'échelle internationale.

II. Composition

2. Le Groupe de haut niveau comprendra 22 représentants d'organismes nationaux de statistique. Ses membres seront nommés par l'intermédiaire des mécanismes régionaux existants¹ pour une période de deux ans, à l'issue de laquelle certains d'entre eux seront remplacés par roulement comme suit : pour chaque région représentée par quatre ou cinq membres, deux membres seront remplacés ; pour chaque région représentée par moins de quatre membres, un membre sera remplacé². Il serait préférable d'éviter que les membres du Groupe de haut niveau ne cumulent ce mandat avec celui de membre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Les membres du Groupe éliront deux coprésident(e)s. Les coprésident(e)s devraient également être remplacé(e)s tous les deux ans, ensemble ou séparément. Néanmoins, une fois leur mandat de coprésident(e) achevé, ils/elles seront invité(e)s à siéger pour un mandat supplémentaire de deux ans en qualité de membre du Groupe.

3. Le secrétariat du Groupe sera assuré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales.

III. Organisation et conduite des travaux

4. Dans l'accomplissement de sa tâche, le Groupe de haut niveau se concertera étroitement avec les coprésident(e)s du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable au sujet du renforcement des capacités statistiques aux fins de l'utilisation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il coopérera aussi avec les initiatives conjointes de renforcement des capacités techniques et d'assistance technique existantes comme celles qui s'inscrivent dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, du Mémorandum d'accord entre les banques de développement et l'Organisation des Nations Unies sur la coopération en matière statistique et d'autres accords de coopération et de coordination, pour éviter tout chevauchement des travaux et réaliser, s'il y a lieu, de nouveaux gains d'efficacité.

5. Une liste permanente de partenaires, c'est-à-dire des entités qui participent aux travaux du Groupe sans en être membres ou y participent en qualité d'observateur, sera dressée. Elle constituera la liste des entités invitées à participer aux débats publics des réunions du Groupe. Par ailleurs, celui-ci sollicitera des pays non membres, par l'intermédiaire des mécanismes régionaux dont ils relèvent, des contributions à ses travaux.

6. Le Groupe tiendra quatre réunions ordinaires par an, dont deux hybrides et deux entièrement virtuelles :

a) Toutes les réunions ordinaires comprendront un débat privé réservé aux membres et un débat public ouvert aux partenaires ;

¹ Commission africaine de statistique, Conférence des statisticiens européens, Conférence statistique des Amériques, Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

² Actuellement, les membres du Groupe de haut niveau se répartissent comme suit : cinq pour l'Afrique, deux pour l'Asie occidentale, quatre pour l'Asie, un pour le Pacifique, deux pour les Caraïbes, trois pour l'Amérique latine, un pour l'Europe de l'Est et quatre pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

b) Les deux réunions hybrides se tiendront en marge de la session de la Commission de statistique, en mars de chaque année, et du Forum mondial des Nations Unies sur les données, les années où il est organisé. Les années où il ne l'est pas, le format de la seconde réunion sera arrêté en fonction des préférences des membres et des questions inscrites à l'ordre du jour ;

c) Des réunions spéciales pourront être convoquées pour examiner des questions spéciales. Dans ce cas, le débat se tiendra généralement en séance privée.

7. La nature stratégique du Groupe requiert que chaque pays membre soit représenté par le statisticien en chef (ou équivalent) de l'organisme national de statistique, aux conditions suivantes :

a) Le statisticien en chef peut désigner d'autres collègues de haut niveau de l'organisme national de statistique ayant les capacités requises pour assister aux réunions en son nom en cas d'absence temporaire ou, s'il y a lieu, de façon permanente. Toutefois, les décisions stratégiques définies à l'avance à l'ordre du jour d'une réunion requerront du statisticien en chef d'être représenté physiquement ou par écrit ;

b) Une participation régulière aux réunions est encouragée. La non-participation d'un pays membre à trois réunions ou plus par an montrera que ce membre n'est plus actif et il sera remplacé à la fin du cycle annuel de réunions par l'intermédiaire du mécanisme régional dont il relève.

IV. Durée prévue

8. Le Groupe de haut niveau œuvrera sous les auspices de la Commission de statistique, dont il sollicitera l'avis et à laquelle il fera rapport chaque année.

9. La Commission de statistique examinera le mandat et le fonctionnement du Groupe selon que le besoin s'en fera sentir.

V. Programme de travail annuel

10. Conformément à la mission que lui a confiée la Commission et aux autres orientations qu'elle a données, le Groupe de haut niveau planifiera ses activités et ses produits en fonction d'un programme de travail qu'il présente chaque année pour approbation à la Commission.

Annexe II*

Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable

Annoncé durant le Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2021, à Berne, à la séance de clôture tenue le mercredi 6 octobre 2021

Établi par le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 à la suite d'une consultation ouverte programmée pour la période allant du 9 août au 13 septembre 2021

I. Préambule

1. Nous, participantes et participants réunis à Berne (Suisse) pour le Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2021 (le Forum), représentant différents producteurs de données et de statistiques, notamment les institutions publiques, les responsables de l'élaboration des politiques, les planificateurs et les décideurs, les milieux universitaires et les associations professionnelles, les donateurs et les philanthropes, le secteur privé, les médias et la société civile, prenons acte des progrès accomplis au cours des cinq dernières années sur la voie de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, lancé à la première réunion du Forum organisé au Cap, et de la Déclaration de Doubaï, lancée à la deuxième réunion du Forum tenue à Doubaï, sur les modalités de financement et de mise en œuvre du Plan d'action mondial.

2. Pleinement conscients de ce que la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du développement régional, national et local durable exige des données adaptées aux objectifs, chaque acteur de l'écosystème de données étant invité à apporter sa contribution tout en œuvrant avec les autres pour atteindre un objectif commun : un monde bâti sur des données fiables.

3. Considérant qu'il convient d'utiliser pleinement les données et les statistiques dans les chaînes de valeur mondiales, régionales, nationales et locales afin d'informer le public et de lui fournir de manière durable les services et les ressources dont il a besoin.

4. Jugeant indispensable de disposer de données de qualité, actualisées, appropriées, ouvertes et ventilées pour prendre des décisions efficaces et étayées par des données factuelles qui nous permettent d'instaurer un développement durable et une société inclusive.

5. De plus en plus conscients qu'il importe au plus haut point de disposer de données pour pouvoir faire face aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, quelle qu'en soit la forme et indépendamment de leur portée mondiale ou locale, s'agissant tant d'en atténuer les effets que de planifier le relèvement pour reconstruire en mieux.

* La version originale de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

Nous appelons la communauté internationale et les gouvernements à faire en sorte que toutes les communautés œuvrent ensemble dans l'écosystème de données pour que :

- Les responsables de l'élaboration des politiques, les planificateurs et les décideurs du secteur public investissent dans l'écosystème national de données afin que soient produites de données de qualité, actualisées, ouvertes, fiables et ventilées qui permettent de prendre des décisions étayées par des données factuelles et d'assurer la représentation de tous ;
 - Les systèmes nationaux de statistique produisent des données de qualité, actualisées, ouvertes, fiables et ventilées, notamment en intégrant différentes sources de données innovantes, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle ;
 - Tous les producteurs de données assurent la confidentialité des données, en la conciliant au mieux avec l'utilisation et le partage de ces données ;
 - La société civile et les particuliers portent davantage de données à la connaissance du public, ce qui leur permettrait à la fois de demander des comptes aux autorités et d'améliorer la qualité des données ;
 - Le secteur privé communique davantage de données et les diffuse dans l'espace public pour qu'elles soient accessibles et utilisées de manière responsable, dans le plein respect de la vie privée et de la confidentialité ;
 - La communauté géospatiale collabore avec les autres producteurs de données afin de valoriser le plus possible les données et informations géocodées ;
 - Les conseils et avis spécialisés indépendants des associations universitaires et professionnelles apportent des précisions et un plus ample éclairage sur les données disponibles et fournissent de nouvelles informations en retour ;
 - Les médias rendent compte de manière impartiale des données rendues publiques, aident l'ensemble du public à mieux comprendre ces données et luttent contre la désinformation ;
 - Le public coopère avec les collectes de données effectuées par les systèmes nationaux de statistique en fournissant des informations exactes et utilisables, sachant que leurs données sont protégées et à l'abri de toute utilisation abusive ;
 - Les donateurs et les philanthropes appuient la communication des données à la population, aux nations et aux localités en fournissant une assistance technique, financière, technique et en matière de renforcement des capacités en phase avec les priorités nationales et locales et en coordination avec les autres partenaires de développement, et veillent à ce que le système national de statistique ait pleinement accès à toutes les données recueillies dans le cadre de tout programme d'aide au développement ;
 - Le système des Nations Unies et les autres organisations internationales, régionales et sous-régionales encouragent l'application de pratiques communes en matière de données grâce à l'élaboration et à la promotion de normes internationales, fournissent un appui en phase avec les priorités nationales et locales, encouragent et favorisent la coopération et le renforcement des capacités dans l'ensemble de l'écosystème de données et en traitant les données comme un bien public.
- Nous œuvrons de concert pour intervenir rapidement en période d'incertitude, lorsque l'on a le plus besoin de données actualisées.

II. Appel à l'action

6. Pour accélérer la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap, notre vision commune consiste à faire ce qui suit :

(TA1) Développer les capacités en matière de données : renforcer les capacités institutionnelles nationales, continuer de moderniser les systèmes nationaux de données afin de générer des données publiques qui soient adaptées aux besoins, ouvertes, compatibles et coordonnées au niveau national, et donner aux responsables de l'élaboration des politiques, aux planificateurs et aux décideurs les moyens de comprendre ces données et de les utiliser efficacement ;

(TA2) Établir des partenariats de données : poursuivre la coopération public-public et public-privé concernant l'utilisation des dossiers administratifs et des sources de données nouvelles et innovantes en éliminant les obstacles à ces sources, tout en garantissant le plein respect de la vie privée et de la confidentialité ;

(TA3) Promouvoir les efforts collectifs en vue de produire des données de façon à ne laisser personne de côté : continuer de développer la désagrégation des données afin d'intégrer l'égalité des genres, d'incorporer les informations géospatiales et statistiques, et de définir des normes et des outils permettant de ventiler les données selon le niveau de revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap et la zone géographique, entre autres caractéristiques ;

(TA4) Comprendre le monde par les données : continuer de promouvoir la maîtrise des données, donner au public les moyens d'utiliser efficacement les données et l'aider à repérer les fausses informations et les informations frauduleuses ;

(TA5) Instaurer la confiance dans les données : protéger la confidentialité des données des particuliers et des entreprises tout en préservant la transparence et l'accessibilité des données d'intérêt général par la loi, les règlements et les pratiques communes ;

(TA6) Accroître les investissements dans les données pour combler les énormes lacunes en matière de données s'agissant de guider la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'en mesurer les progrès, et pour développer et promouvoir l'utilisation de toutes les sources de données dans des formats accessibles, notamment les données administratives, grâce à l'utilisation des technologies modernes, afin de combler la fracture numérique mondiale.

III. Appel à engagements [sur le chemin du quatrième Forum mondial des Nations Unies sur les données]

7. Pour conduire ces actions communes, nous soulignons la nécessité de prendre les engagements supplémentaires suivants :

(TA1) Pour développer les capacités en matière de données, il faut que les gouvernements, le secteur privé et la société civile investissent plus efficacement dans le renforcement institutionnel et les systèmes de données, au besoin avec l'appui des donateurs et des philanthropes ;

(TA2) Pour établir des partenariats de données, il faut que les systèmes nationaux de statistique œuvrent de concert avec l'ensemble de l'écosystème de données de manière à former une seule et même communauté, et favorisent les synergies et les pratiques innovantes avec les nouvelles sources de données ;

(TA3) Pour produire des données de façon à ne laisser personne de côté, les systèmes nationaux de statistique doivent collaborer avec l'ensemble de l'écosystème de données en vue de travailler sur des normes faciles à utiliser et à reprendre, des outils innovants et des données citoyennes parallèlement aux données officielles pour combler les lacunes des données concernant la situation et les besoins des particuliers selon le niveau de revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap et la zone géographique, entre autres caractéristiques ;

(TA4) Pour comprendre le monde par les données, il faut que les gouvernements, le secteur privé et les médias présentent des données d'une manière actualisée, ouverte et impartiale, en signalant clairement chaque cas de distorsion des données ;

(TA5) Pour instaurer la confiance dans les données, il faut que l'ensemble de l'écosystème de données établisse de bons systèmes et pratiques de gouvernance pour protéger les droits des particuliers et des entreprises au respect de la vie privée et à la confidentialité tout en sauvegardant la transparence et l'accessibilité des données d'intérêt général.

IV. Conclusion

8. Nous nous employons à mettre en œuvre le Plan d'action mondial du Cap, la Déclaration de Doubaï et le Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, et à faire avancer la réalisation des actions et des engagements, d'où la nécessité pour nous de prendre conscience tout à la fois du caractère unique et irremplaçable de chacune de nos contributions à l'écosystème de données et du fait que, collectivement, nous pouvons accomplir quelque chose qui dépasse la somme de nos contributions individuelles.

9. Nous promettons de faire progresser la mise en œuvre le Plan d'action mondial du Cap et du Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable en instaurant une bonne gouvernance et une compréhension mutuelle des avantages et des enjeux de notre écosystème de données partagé, et continuerons à plaider d'une seule voix en faveur des données et de leur place dans les affaires publiques, sur les plans local, national, sous-régional, régional et mondial.

10. Nous nous engageons à faire le point des progrès accomplis sur la voie de la mise en œuvre du Pacte de Berne sur les données aux prochaines sessions de la Commission de statistique, du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, du Groupe des gouvernements contributeurs au Pacte mondial des Nations Unies et d'autres organes compétents.

11. Nous nous rencontrerons aux forums mondiaux des Nations Unies sur les données qui doivent se tenir au début de 2023 et à la fin de 2024 pour renouveler notre engagement envers un partenariat ouvert, innovant et concret.

Annexe III

Programme de travail : janvier-décembre 2022

1. Préparatifs du Forum mondial des Nations Unies sur les données : avril 2023, Hangzhou, province du Zhejiang (Chine)

- a) Définir le mandat du Comité du programme et choisir les membres du nouveau Comité (au plus tard en avril 2022) ;
- b) Examiner et réviser les domaines thématiques aux fins du lancement de l'appel à propositions (au plus tard en juin 2022) ;
- c) Propositions concernant les intervenants principaux, les animateurs professionnels et les dispositions à prendre en vue de la séance de clôture (au plus tard en septembre 2022) ;
- d) Examiner et approuver le programme définitif (au plus tard en septembre 2022) ;
- e) Créer un nouveau sous-groupe chargé de préparer le document final (au plus tard en décembre 2022).

Produits :

- Mandat du Comité du programme
- Établissement de la liste des membres du Comité du programme
- Lancement d'un appel à propositions
- Programme définitif
- Document final à présenter à Hangzhou (Chine)

2. Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap en vue de sa révision

- a) Achèvement de l'examen des nouvelles recommandations (au plus tard en avril 2022) ;
- b) Création d'un nouveau sous-groupe chargé de préparer un nouveau cadre (au plus tard en juin 2022).

Produits :

- Document de référence présentant les résultats de l'enquête menée auprès des organismes nationaux de statistique pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap
- Nouveau cadre du Plan d'action mondial

3. Réunions

- a) Vingt-cinquième réunion : 27 février 2022, Commission de statistique, virtuelle ou hybride (à confirmer) ;
 - b) Vingt-sixième réunion : 22 juin 2022, virtuelle ;
 - c) Vingt-septième réunion : septembre 2022 (à confirmer), virtuelle ou hybride (à confirmer) ;
 - d) Vingt-huitième réunion : 15 décembre 2022, virtuelle.
-